



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Réunion avec les futurs porteurs de projets GIEE, Emergence, Groupe 30 000 – AAP 2024

26 mars 2024 – 16:00-17:00 – Visio



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1^{ère} partie: Éléments importants – Points de vigilance

2nde partie: Questions/réponses



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Partie 1. Éléments importants – Points de vigilance

1.1 Avant de déposer votre dossier

- **Bien lire les cahiers des charges** qui contiennent les « règles du jeu » (cadre juridique, contenu du dossier, critères de sélection, etc)
- Prendre connaissance des télédémarches rapidement pour ne pas être pris de court

1.2 Les réflexions à avoir dans la construction et le pilotage du projet

- Avoir un **nombre réduit d'actions claires** (4 idéalement): « *ce que l'on conçoit bien, s'énonce clairement* »
- Avoir un **animateur-référent**, pour ne pas « diluer » l'animation
- **Durée**: être raisonnable et articuler la période de financement d'un GIEE (3 ans) avec la durée de la reconnaissance
- **Articulation des documents**: adéquation des actions et des coût du diagramme logique (annexe 5) avec le budget prévisionnel (annexe 9). Transmission d'un outil de gestion des frais salariaux utilisé par les CIVAM.



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1.3 Capitaliser (art. L315-3, D315-7), bilans (art. D315-5) et information, des conditions de la reconnaissance

- **Capitalisation:** un compte-rendu annuel à adresser à la chambre d'agriculture et à la DRAAF (avant le 30/04 de l'année n+1)
- **Bilans:** tous les trois ans (bilan intermédiaire) + bilan final à l'expiration du projet
- **Nous tenir informés des modifications substantielles** au sein du GIEE (entrées-sorties de nouveaux membres, ajustement des actions, etc)

Si vous avez des questions relatives aux **GIEE**, merci de les adresser à:

nathalie.charles@agriculture.gouv.fr & sebastien.weil@agriculture.gouv.fr

Si votre question porte sur les **Groupe 30 000**:

thomas.delporte@agriculture.gouv.fr & LEFEBVREROSE.CECILE@aesn.fr

2nde partie: Questions/réponses